

POPP



Le Petit Outil Pratique de Partenaire

N'avez-vous jamais souhaité pouvoir calculer rapidement le volume de condensats généré par une installation d'air comprimé ?

Pouvoir quantifier facilement le coût annuel d'une fuite d'air comprimé selon le prix du kw du client ?

Calculer la vitesse de passage dans un tuyauterie d'un débit donné ou, selon une vitesse choisie calculer le diamètre de la tuyauterie ad-hoc.

Certainement oui ! Alors nous vous présentons POPP !

Sous cet acronyme se cache le **P**etit **O**util **P**ratique de **P**artenaire qui, comme son nom l'indique, est destiné à faciliter la vie des professionnels dans le domaine du traitement de l'air comprimé.

POPP fonctionne sous Microsoft EXCEL, version 2007 ou 2010 et a été conçu pour une utilisation intuitive, entièrement à la souris.

Ses principales fonctions :

- **Conversions** : poids, longueurs, volumes, puissances, débits, etc...

- **Aide-mémoire** : Classes de qualité ISO, teneurs en vapeur d'eau (points de rosée), raccords, etc...

- **Calculs techniques** : Condensats générés, rejets en huile, vitesses d'écoulement, fuites d'air comprimé, consommation des vérins, etc...

Une gestion des erreurs de saisie et une page d'aide intégrée permettent de prendre en main cet outil en moins de 5 minutes.

Avantage de l'outil informatique, POPP sera évolutif. Il incorporera dans ses versions ultérieures de nouveaux utilitaires émanant des remarques et des souhaits des utilisateurs.

Son dernier atout... **il est gratuit !** Il vous sera offert sur, simple demande, par votre responsable secteur lors de sa prochaine visite en vos locaux. Pensez à le lui demander !





déchets huileux et législation.

La principale source potentielle de pollution dans le domaine de l'air comprimé est l'huile utilisée pour la lubrification des compresseurs. Les matériels de traitement souillés par cette huile sont également concernés par les mesures de protection de l'environnement.

Concernant les huiles :

L'élimination des déchets d'huiles usagées des entreprises est régi notamment par les articles R543-3 à R543-15 du Code de l'Environnement

Ces déchets ne sont pas des déchets industriels banals et ne peuvent être rejetés dans une benne destinée aux déchets banals. Il est bien évidemment strictement interdit :

- De rejeter les huiles usagées dans la nature (terre, eau)
- De les brûler (hors installation classée autorisée à cet effet)
- les mélanger avec une autre substance.

Les huiles usagées doivent être stockées dans un contenant étanche et être confiées à un ramasseur agréé.

Concernant Les matériels d'épuration de l'air comprimé

La législation définit 3 classes de déchets :

- Les déchets inertes : les plus stables. Stockés en décharge, ils ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. (C'est le cas de l'alumine activée - non souillée par l'huile)
- Les déchets dangereux (ou spéciaux) : ce sont ceux qui impliquent le plus de risque vis à vis de l'environnement. Cette catégorie comprend les produits souillés par l'huile (Chiffons, éléments filtrants, etc...)
- Les déchets banals : ce sont les déchets des entreprises qui ne sont ni inertes ni dangereux

Le code de l'environnement définit les rubriques de classification des déchets dangereux , on retiendra :

Classe 13 : Huiles et combustibles liquides usagés.

N°130506 : Hydrocarbures provenant des séparateurs eau/hydrocarbures.

N°130507 : Eau mélangée à des hydrocarbures provenant de séparateurs eau/hydrocarbures.

Classe 15 : «.....Chiffons d'essuyage, matériaux filtrants,..... non spécifiés ailleurs»

N° 150202 : Absorbants, matériaux filtrants.....Chiffons d'essuyage....»

Pour plus d'information sur ce sujet :

<http://www.ademe.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20100302>

e coin détente

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | ■ |
| 3 | | | | ■ | | ■ | | | | |
| 4 | ■ | | ■ | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | ■ | | |
| 6 | | | ■ | | | | ■ | | ■ | |
| 7 | | ■ | | | ■ | | | | | |
| 8 | | | | | | ■ | | | | |
| 9 | | | | | ■ | | | | | |
| 10 | | | ■ | | | | | | | ■ |

HORIZONTALEMENT

1. Ca, c'est du Puro Elite.
2. Locator les traque.
3. Sous le Prince. Multitude.
4. Gaies.
5. Travail d'Eurodry. Saint.
6. Coutumes. Baie du Japon.
7. Pas «out». Transpirera.
8. Symboles Parisiens. Remontant.
9. Fort près de Boyard. Pic Pyrénéen.
10. Possessif. Apporte le sourire.

VERTICALEMENT

1. En bas du Nord. Chambres de luxe.
2. Evites avec adresse. Mémoire audiovisuelle.
3. Coefficient de température positif. Allez latin.
4. Argon. Inflammation nasale.
5. Fibres de palmier.
6. Champion. Anciens. Doublée.
7. Grand tonneau. Cépage.
8. Tenu dans le désordre. Ventilée.
9. Rapées. Vieux rôti.
10. Plante aromatique.

Solution : Prochain numéro.